



Les animaux sauvages au Luxembourg

On désigne comme “animaux sauvages” toutes les espèces animales non domestiquées, vivant en liberté dans la nature. Ces espèces sont évidemment très nombreuses et diverses. Afin de les distinguer, elles sont généralement réparties dans les classes suivantes:

❖ **Les invertébrés** (dont les arthropodes et les mollusques)

Exemples au Luxembourg:

lombric, escargot des bois, araignée porte-croix, tique, mille-pattes, mouche bleue, aurore (papillon), coccinelle, géotrupe, abeille, guêpe, fourmi rousse, grande sauterelle verte, moustique

❖ **Les poissons**

Exemples au Luxembourg:

carpe, vairon, rotengle, brochet, perche, truite

❖ **Les oiseaux**

Exemples au Luxembourg:

canard colvert, vanneau huppé, buse variable, chouette chevêche, pic vert, pigeon ramier, coucou, hirondelle des fenêtres, rouge-gorge, merle noir, mésange bleue, moineau domestique, pie, corbeau

❖ **Les mammifères**

Exemples au Luxembourg:

cerf, chevreuil, sanglier, renard, blaireau, martre, putois, hermine, campagnol, souris commune, lérot, castor européen, lièvre, lapin sauvage, écureuil, chauve-souris, taupe, hérisson

❖ **Les amphibiens**

Exemples au Luxembourg:

salamandre tachetée, triton alpestre, crapaud commun, grenouille verte

❖ **Les reptiles**

Exemples au Luxembourg:

lézard des souches, orvet, couleuvre à collier, vipère bérus

En raison de sa situation géographique et de sa taille, il n'y a pas d'espèces animales endémiques au Luxembourg, c'est-à-dire des espèces présentes uniquement dans notre pays. Cependant, notre façon d'aborder la question de la protection des animaux sauvages peut avoir une répercussion internationale, pour deux raisons:

- Certaines espèces animales ont des aires de répartition dont le foyer est au Luxembourg (ou à proximité du Luxembourg), ce qui nous confère une responsabilité particulière.
- Les espèces menacées d'extinction au Luxembourg sont également menacées dans les pays voisins. Leur sauvegarde est donc, en partie, entre nos mains.

Les **espèces exotiques envahissantes** - aussi appelées espèces invasives - sont des animaux (ou des plantes) introduits délibérément ou accidentellement dans un environnement qui se situe en dehors de leur aire de distribution naturelle. Dans leur nouvel environnement, ces espèces peuvent avoir un impact notable sur la biodiversité ou encore causer des problèmes sanitaires ou économiques. Au Luxembourg il existe plusieurs espèces invasives, comme par exemple le mouflon ou le raton laveur.

Les pressions subies par les animaux sauvages _____

Malgré la surface réduite de son territoire, le Luxembourg possède encore une biodiversité considérable et des paysages variés grâce à une diversité géologique et microclimatique importante. Mais cette biodiversité est en déclin depuis des décennies. Selon l'Observatoire de l'environnement naturel, 2/3 des habitats naturels sont dans un état de conservation jugé « médiocre » ou « insuffisant » au Luxembourg. C'est pourquoi la survie de nombreuses espèces animales est en danger.

Ce déclin est directement lié aux causes principales suivantes :

- la forte croissance démographique et économique, laquelle nécessite le développement des agglomérations et des zones commerciales ou industrielles, ce qui entraîne une **fragmentation du paysage** ;
- l'intensification de l'agriculture, laquelle repose sur l'**homogénéisation des parcelles agricoles** et l'utilisation massive de **produits phytosanitaires** ;
- la **disparition des zones humides** (des milieux essentiels car particulièrement riches en biodiversité), due à leur assèchement ;
- les **dérèglements climatiques** à l'origine d'une perturbation des cycles de vie des espèces végétales et animales.

Que pouvons-nous faire pour protéger les animaux sauvages au Luxembourg? _____

L'activité humaine a changé les paysages et les conditions de vie de toutes les espèces animales. Une prise de conscience générale peut cependant aider à **améliorer la situation** et à **remettre de l'ordre** là où des erreurs ont été commises. La règle générale est la suivante : travailler AVEC la nature, pas CONTRE elle... car l'être humain s'inscrit dans le même cercle de vie. Au niveau national, certaines mesures sont à mettre en place pour protéger de la biodiversité :

- favoriser le **développement durable** (dans le cadre du système économique actuel),
- se tourner vers une **agriculture respectueuse de l'environnement** avec des paysages agricoles riches en structures (notamment les haies),
- développer les **espaces naturels**,
- choisir une **politique de conservation de la nature** comme priorité publique.

L'État luxembourgeois a déjà initié certains projets, parfois dans le cadre d'un cofinancement européen, et soutenu des actions engagées sur le terrain.

Le chemin est encore long, mais chaque individu peut – à son échelle – s'activer et prendre de nouvelles habitudes qui contribuent à protéger la faune dans nos campagnes, nos forêts et nos agglomérations. Nos agissements et nos habitudes – que ce soit dans le jardin, dans la cuisine, sur les réseaux sociaux ou dans la forêt lorsque nous nous promenons avec le chien – ont un impact et contribuent au futur que nous offrons aux animaux qui animent notre pays. Sur klengschrett.lu, nous donnons un aperçu des nombreux petits pas que nous pouvons tous faire pour rendre ce futur meilleur.

Sources:

Infogreen.lu – Dossier "Nature humaine"

[Lien](#)

Rapport 2013-2018 de l'Observatoire de l'environnement naturel

**UN PETIT PAS POUR MOI,
un grand pas pour l'environnement**

www.klengschrett.lu



Emweltberatung
Lëtzebuerg a.s.b.l.

